

VOYAGE EN INDE DE JAIPUR AU TAJ MAHAL



Devis de voyage privatif

VOTRE ITINÉRAIRE (1 sur 2)

JOUR 1 - PARIS – DELHI

Vol **PARIS-DELHI**.
Dîner et nuit à bord.

JOUR 2 - DELHI - JAIPUR

Arrivée à **DELHI**.
Accueil par notre correspondant et transfert par la route pour **JAIPUR**.
Déjeuner et dîner libres.
Installation et nuit à l'hôtel.

JOUR 3 – JAIPUR

Petit-déjeuner à l'hôtel.
Le matin, **excursion au fort D'AMBER**, (à 8 km) immense palais-citadelle, jadis capitale de l'état de **JAIPUR**. C'est un superbe exemple **d'architecture rajpoute situé à flanc de colline** et surplombant le lac dans lequel se reflète la forteresse.
A l'intérieur, vous découvrirez un magnifique dédale de **salles somptueusement décorées**.
Visite du JANTAR MANTAR ou l'observatoire géant de JAÏ SINGH II.
Visite du palais situé au cœur de la vieille ville. Il se compose de cours, de jardins et de bâtiments dont certains datent du début du siècle. Aujourd'hui, le palais est **un mélange d'architecture moghole et rajasthani**.
Temps libre pour vous **promener dans le bazar**, le plus grand du RAJASTHAN.
Déjeuner et dîner libres.
Nuit à l'hôtel.

JOUR 4 - JAIPUR - ABHANERI - FATEHPUR SIKRI - AGRA

Petit-déjeuner à l'hôtel.
Départ pour **ABHANERI**, **l'un des plus grands baolis du RAJASTHAN**. Ce puits vertigineux était une source de fraîcheur pour les familles nobles de la région.
Départ à destination de **FATEHPUR SIKRI**, **ancienne capitale moghole sous Akbar** construite au XVIe, et aujourd'hui ville morte de grès rose : c'est un exemple en **parfait état de conservation d'une ville moghole** au faite de la splendeur de l'empire.
Située au sommet d'une crête, elle fut abandonnée plus tard, essentiellement pour des problèmes d'eau.
Ensuite, route pour **AGRA**.
Déjeuner et dîner libres.
Nuit à l'hôtel.

JOUR 5 - AGRA

Visite de à l'aube du TAJ MAHAL.
Ce **monument moghol** fut construit par **l'empereur SHAH JAHAN** en la mémoire de **sa défunte femme MUMTAZ MAHAL**, morte en couches après lui avoir déjà donné 14 enfants. C'est une **magnifique œuvre d'amour en marbre blanc** dont la construction débuta en 1631 et dura 22 ans. Plus de 20 000 ouvriers et artistes furent recrutés dans toute l'INDE ainsi qu'en ASIE centrale pour parfaire cette œuvre ainsi que des décorateurs français et italiens.



VOTRE ITINÉRAIRE (2 sur 2)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Visite du fort rouge construit par AKBAR en 1565. Conçu, à l'origine, pour être un fort, il fut plus tard transformé en palais.

Visite du tombeau D'LTIMAD Ud DAULA : premier édifice moghol de marbre blanc à avoir aussi largement utilisé le principe de la « pietra dura ».

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

JOUR 6 - AGRA - MATHURA – DELHI

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **la ville sainte de MATHURA.**

C'est au XVI^e siècle, que les érudits ont pu déterminer que le **DIEU KRISNA était né dans cette ville.** Elle est ensuite devenue un important centre religieux.

Visite des « **VISHRAM GATHS** », ces escaliers géants le long de la rivière sainte : la **YAMUNA**, où vous pourrez voir de nombreux pèlerins faire leurs offrandes en priant et offrant fleurs et bougies au dieu KRISNA. **Visite du temple KESAVA DEO, dédié à KRISHNA, et du marché.**

Continuation pour **DELHI. Visite du QUTUB MINAR**, monument d'architecture musulmane datant du XII^e siècle ainsi que du **centre d'artisanat DILLI HAAT**, s'il reste du temps.

Déjeuner et dîner libres.

Installation et nuit à l'hôtel.

JOUR 7 – DELHI

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Visite de **OLD DELHI, le fort rouge, la JAMA MASJID**, grande mosquée de grès rouge, et **CHANDNI CHOWK**, le « marché du clair de lune », tous deux vestiges de l'époque moghole. Aperçu des monuments de la nouvelle ville conçus par l'architecte anglais LUTYENS avec **L'INDIA GATE**, qui célèbre la **mémoire des soldats indiens** tombés lors des guerres afghanes et de la Première Guerre mondiale ou le **RASHTRAPATI BHAVAN**, la résidence présidentielle.

Visite **du tombeau D'HUMAYUN**, deuxième empereur moghol et des **jardins de LODI**, célèbre parc dans lequel se trouvent des **monuments d'architecture pré moghole issus des dynasties afghanes.**

Déjeuner et dîner libres.

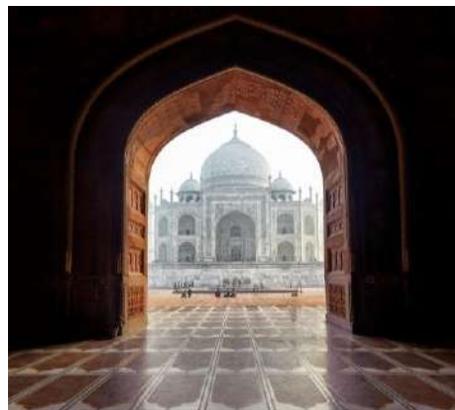
Nuit à l'hôtel.

JOUR 8 - DELHI - PARIS

Petit-déjeuner.

Transfert pour l'aéroport de **DELHI.**

Vol retour et arrivée à **PARIS.**



DESCRIPTIF TARIFAIRE

PRIX PAR PERSONNE : [Nous contacter](#)

CE PRIX COMPREND :

Les vols réguliers Paris / Delhi / Paris en classe économique.
Les taxes aéroport.
Les transferts aéroport / hôtel / aéroport.
Une voiture climatisée avec chauffeur, avec frais du chauffeur et de la voiture.
Les services de guides locaux francophones ou anglophones.
L'hébergement en hôtels 3* (normes locales), en chambre double standard (hôtels 4 ou 5*, nous consulter pour tarif).
Les petit-déjeuners.
Les entrées des sites mentionnés au programme.
La montée à dos d'éléphant ou en Jeep au fort d'Amber.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

Les 2 repas principaux : déjeuner et dîner.
Les permis photo et vidéo sur les sites.
Les dépenses personnelles, pourboires, boissons...
Les assurances.
Les frais du visa indien (en option, nous consulter).

Prestations sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.
Taxes d'aéroport sujettes à modification sans préavis, montant définitif à l'émission des billets.

QUI SOMMES-NOUS ?



UNE AGENCE PIONNIÈRE DANS LE VOYAGE SUR MESURE EN ASIE

Autrefois appelée « les Carrefours de l'Inde », l'agence a toujours été composée de passionnés désireux de rendre accessibles des voyages et des destinations de légende.

Elle est rapidement devenue une référence pour les voyageurs aguerris. Sa renommée lui a permis de développer de nouvelles destinations et de s'entourer des meilleurs spécialistes et correspondants en Asie et au Moyen-Orient.

Cette passion mutuelle entre l'équipe du **MONDE DE L'INDE ET DE L'ASIE** et ses partenaires est restée le fer de lance de l'agence jusqu'à aujourd'hui.

Grâce à cette forte volonté de rester une agence totalement indépendante, nos conseillers ont pu s'adapter à chaque demande et à chaque client avec la devise que rien n'est impossible !

Une devise qui, en plus des sites incontournables, nous a emmené très loin, dans des régions encore peu visitées que nous prenons un plaisir immense à proposer aux voyageurs en quête d'arts et d'histoires, d'aventures et surtout d'authenticité.

Nous fêtons cette année nos trente-cinq ans mais notre esprit n'a pas changé : Vous apporter le dépaysement que chaque voyageur recherche, vous conseiller l'hôtel de vos rêves dans un marché où l'offre ne cesse de croître, vous guider dans ce qui reste VOTRE VOYAGE, vous assister dans la formule qui vous correspond le mieux, organisée ou libre, vous faire partager une passion qui reste la meilleure garantie d'un voyage réussi.

NOS GARANTIES

NOS CONSEILLERS, NOTRE PLUS GRANDE VALEUR AJOUTÉE :

Notre équipe est composée de grands voyageurs et passionnés de l'Asie qui se rendent régulièrement un peu partout sur le continent pour être à la pointe de l'information ! De la petite échoppe spécialiste des samosas de Benares au luxueux hôtel niché dans la jungle balinaise, chaque conseil peut rendre votre voyage plus beau et plus riche. Nous prenons le temps de vous écouter, de comprendre vos envies et vos rêves et mettons tout en œuvre afin de vous organiser le plus beau des voyages.

VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

- 1) Licence d'agent de voyages et tour opérateur : IM075120263 délivrée par **Atout France**.
- 2) Garantie financière auprès de la Banque Nationale de Paris pour sécuriser vos achats.
- 3) Assurance responsabilité civile professionnelle HISCOX à hauteur de 4 000 000,00 €.
- 4) Assistance 7j/7 dans le pays dans lequel vous séjournerez.

HORAIRES

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00 et le samedi de 11h00 à 17h00.

Vos messages sont consultés 7j/7 sur contact@mondeasie.com

Vous pouvez également nous contacter au 01.53.10.31.00

NOS CONDITIONS DE VENTE

ATTENTION : pour maintenir les réservations, les compagnies demandent l'émission et le paiement du billet de plus en plus tôt, avec un préavis très court. Il faut savoir que certains billets sont ni modifiables, ni remboursables. Cela vous sera précisé à la réservation.

Dans le cas d'une augmentation des taxes liées au voyage, celle-ci sera appliquée tant que le billet n'est pas soldé et émis.

1. Acompte et paiement du solde du voyage

Sauf dispositions contraires des conditions particulières à chaque programme, l'agence perçoit du client, 30 % du prix du voyage à la réservation. La nature du droit conféré au client par ce versement est variable : ainsi, par exemple, l'exécution de certains voyages est soumise à la réunion d'un minimum de participants. Toutes les précisions à ce sujet sont données dans les conditions particulières, au moment de l'inscription et la confirmation du départ intervient au plus tard 21 jours avant le départ. Sauf dispositions contraires des conditions particulières, le paiement du solde du prix doit être effectué 45 jours avant la date du départ. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les commandes intervenant moins de 45 jours avant le départ, le règlement intégral des prestations est requis. Pour toute inscription tardive, l'organisateur se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires 50 € par personne.

2. Responsabilité de l'agence

Notre agence ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable :

- des retards dans les horaires de départ ou de retour du fait du transporteur aérien et tout autre organisme lié au transport ou pour quelque autre cause tel que gros trafic, sécurité des passagers, problèmes techniques, etc.

- des modifications d'itinéraires ou changement d'aéroport à l'aller comme au retour, quand bien même ils entraîneraient des modifications, annulations ou des dépenses engagées par le client (repas, hôtel, transports etc.).

Ceux-ci ne peuvent entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de la durée ou de la suppression pure et simple du programme initialement prévu et des dépenses engagées par le client de ce fait.

En effet, la responsabilité des compagnies aériennes se limite à transporter les passagers de la ville de départ à la ville de destination, sans garantir les horaires, les correspondances, le type d'appareil, l'aéroport de départ ou de retour, ni le transporteur. Les conséquences des accidents ou incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien, de même que la responsabilité de la compagnie aérienne sont régies par les dispositions de la convention de Varsovie ou les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné. L'agence de voyage répond du bon déroulement du voyage sans toutefois qu'elle puisse être tenue pour responsable des cas fortuits, des causes de force majeure ou du fait des mouvements sociaux ou politiques, incidents techniques, accidents, intempéries climatiques et leurs conséquences sur le déroulement du voyage, tant en France que dans le pays visité.

A cet effet, elle et son correspondant local sont habilités et peuvent modifier l'itinéraire à tout moment, sans que cela ouvre droit à indemnité ou remboursement. Néanmoins, même dans ces dernières hypothèses, l'agence s'efforcera de rechercher des solutions propres à surmonter les difficultés apparues.

3. Frais de modification et d'annulation

Sauf mention contraire, les vols sont non remboursables en cas d'annulation. Certains, sont modifiables selon les compagnies aériennes. Les frais de modification varient entre 150 et 250 € par billet. Le remboursement des taxes aéroport peut être demandé par courrier (attention, la majorité des compagnies aériennes ne remboursent plus les taxes de sécurité). L'annulation du client est prise en compte à réception d'une lettre recommandée avec AR. (La date de réception détermine la date d'annulation).

Barème des frais d'annulation des prestations terrestres :

- A plus de 45 jours avant le départ, il sera retenu 200 € de frais de dossier par personne
- entre 44 et 36 jours du départ, il sera retenu 25% du montant du voyage
- entre 35 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 40 %
- entre 20 et 11 jours avant le départ, il sera retenu 60 %
- entre 10 et 6 jours avant le départ, il sera retenu 75%
- entre 5 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 90%.
- à moins de 2 jours, il sera retenu 100% du montant du voyage.

A noter : Selon la nature des prestations et des dates de séjour, certains prestataires nous imposent des conditions particulières d'annulation.

L'organisateur se réserve le droit de facturer en plus les frais de téléphone qu'il aurait eu à engager pour effectuer les réservations. En cas de litige, les compensations se feront sous forme d'avoir, à utiliser sous 1 an, (date de retour du voyage).

Les tarifs sont définis selon un nombre de participant. Toute modification du nombre d'inscrit entraînera un éventuel réajustement des tarifs, à la hausse comme à la baisse.

4. Défaut d'enregistrement

L'agence ne peut être tenue responsable du défaut d'enregistrement des clients au lieu de départ du voyage aérien à forfait occasionné par un retard de pré acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre non organisé par le prestataire, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers. Dans cette hypothèse, il sera retenu 100% du montant du voyage. Le prix du voyage et les frais supplémentaires ne peuvent en aucun cas être remboursés lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans le carnet de voyages ou encore, si par suite de non présentation des documents de voyage (passeport, visas, etc.) il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à la date indiquée. Les frais de délivrance des passeports, visas, et autres documents de passage en douane restent dans tous les cas à la charge du client.

5. Modification du forfait du voyage ou du séjour

Les nécessités d'une réalisation correcte des voyages imposent de n'accepter d'inscriptions que pour les formules proposées. Tout changement de jour du départ ou du retour, de durée et de mode de transport (vols réguliers au lieu de vols spéciaux ou inversement seront soumis à des conditions d'acceptation spécifiques). Toute modification d'itinéraire ou de durée de voyage en cours, du fait de la volonté du seul client ne peut en aucun cas occasionner un remboursement des prestations non utilisées.

6. Annulation du voyage ou du séjour du fait de l'agence

L'agence s'engage à ne pas annuler un voyage ou un séjour à moins de 21 jours de la date du départ, du fait de l'insuffisance du nombre de participants.

Le client ne pourra prétendre à quelconque indemnité si l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité du voyageur. En outre, le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité si l'annulation d'un séjour /circuit pour l'insuffisance du nombre de participants intervient à plus de 21 jours du départ. Des conditions particulières des révisions des prix pourront être prévues en conformité avec les dispositions législatives ou réglementaires. Toute modification du nombre de participants entraînera un réajustement du prix du voyage.

7. Responsabilité des transporteurs

La responsabilité des compagnies aériennes participantes aux voyages présentés dans cette brochure, ainsi que celles de représentants, agents ou employés de celles-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature au transport aérien des passagers et de leurs bagages exclusivement, comme précisé dans leurs conditions de transport.

8. Formalités

L'agence de voyages informe le client des diverses formalités nécessaires à l'exécution du voyage. Leur accomplissement incombe au seul client. Les formalités administratives et sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Attention entre la parution de cette brochure et la date de votre départ, certaines modifications sont susceptibles d'intervenir. Pour les circuits, nous pouvons nous charger de l'obtention des visas à condition que les documents nécessaires nous parviennent à la date prévue. L'organisateur ne pourra être tenu responsable d'un passager n'étant pas en mesure de satisfaire aux règlements de police et des douanes de sortie ou d'entrée du territoire ou des pays visités.

9. Chambre à partager

Toute personne s'inscrivant seule à un voyage s'engage à payer un supplément chambre individuelle si nous ne trouvons pas un autre participant pour partager une chambre double.

10. Assurances

Les assurances rapatriement sanitaire, soins médicaux et rapatriement des bagages ne sont pas comprises dans le prix de nos prestations, elles sont facultatives et peuvent être contractées auprès de Allianz - Immeuble cœur Défense - 82 Esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie ou tout autre organisme de votre choix. Toute application de l'assurance entraîne 35 € de frais de dossier. L'assurance annulation facultative n'est jamais comprise.

11. Après-vente

Les clients qui ont des observations à faire sur le déroulement de leur voyage sont priés de les transmettre, dans les 30 jours suivant leur retour, accompagnées des pièces justificatives et des originaux des bons de prestations à l'appui ainsi que la facture de l'agence. Les prix indiqués dans la brochure, sur nos sites internes et dans les devis sont calculés d'après les conditions économiques du moment, et susceptibles d'être actualisés en fonction des fluctuations des tarifs aériens et terrestres, de la parité des monnaies et de la variation des tarifs hôteliers et ce jusqu'au solde de la facture.

Certaines composantes de nos prix sont calculées sur la base du dollar US au cours du jour.